

# **Assemblée générale de *Droit au vélo* – ADAV, 16 mars 2019**

## **Rapport financier de l'année 2018**

Dans le fil des années précédentes, 2018 se termine avec un résultat positif. Ce résultat représente 4.9 % de notre budget, soit 18 jours de fonctionnement, ce qui nous permet d'assurer pour l'instant un fonctionnement sans heurt malgré l'irrégularité et les délais des versements des subventions d'exploitation.

L'apport des cotisations et des dons des adhérents permet d'assurer les charges courantes de l'association, 6.8 % du budget.

Nos subventions d'exploitation ont légèrement augmenté et représentent 85 % de notre budget. Elles continuent à se diversifier ce qui accroît notre indépendance. L'année 2018 a ainsi vu la concrétisation de nouvelles conventions avec les villes de Lens, Bruay-la-Buissière et Grande-Synthe. La reconduction pour trois ans de notre partenariat avec le Département du Nord a été entérinée en juillet 2018 et un avenant pour le premier semestre a permis de maintenir l'intégralité de nos financements sur l'année civile. Les négociations pour le renouvellement de notre convention triennale avec Hauts-de-France Mobilités (ex SMIRT) ont abouti positivement mais avec une suspension de quatre mois de nos financements.

Nous avons ainsi poursuivi notre travail avec le soutien de nos partenaires :

- l'Ademe et la Région Hauts-de-France, convention annuelle, pour la mission du Crem
- Hauts-de-France Mobilités, convention triennale (sept 2015 – sept 2018), reconduite à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2019
- la DREAL, financement pour l'accompagnement du CREM et de ses acteurs relais en 2017-2018
- le Conseil Départemental du Nord, convention triennale (reconduite de juillet 2018 à juillet 2020)
- le Conseil Départemental du Pas-de-Calais, convention triennale 2016-2018
- la Métropole Européenne de Lille (MEL), convention annuelle
- la Communauté Urbaine de Dunkerque (CUD), convention annuelle
- la Communauté Urbaine d'Arras (CUA), convention annuelle
- la Ville de Villeneuve d'Ascq, convention annuelle
- la ville d'Hazebrouck, convention annuelle
- la ville de Ronchin, convention annuelle
- la ville de Fourmies, convention triennale
- la ville de Bailleul, convention triennale
- la ville de Saint-Laurent-Blangy, convention triennale

Les prestations représentent un total de 6 % du budget. Il s'agit pour l'essentiel de demandes d'entreprises, d'administrations et de collectivités pour les accompagner sur les Plans de Mobilité. Le partenariat développé avec les *Explorateurs de la transition* doit nous permettre de développer les prestations.

La gestion rigoureuse de l'association permet de maintenir nos dépenses au plus juste pour préserver le volume de notre masse salariale.

L'année 2019 s'annonce de bon augure avec l'engagement du Département du Pas-de-Calais de reconduire notre convention triennale. Les contacts établis ont d'ores et aussi permis la signature de nouvelles conventions avec la Ville de Béthune et la Communauté d'Agglomération de Boulogne. Des contacts plus ou moins avancés sont aussi en cours avec les villes de Maubeuge, de Marcq-en-Barœul, D'Orchies et avec la Communauté de Commune de Flandres Lys.

La reconnaissance régionale de notre action permet ces nouveaux partenariats.

Il nous faut donc continuer à développer notre action au niveau régional pour consolider notre présence auprès de collectivités.

Olivier DUTEL, Trésorier de Droit au vélo - ADAV

